

sur la sainte image elle lui était parfaitement conforme dans tous ses détails, et que c'était bien là "la planche au Saint-Suaire."

Ils firent grand bruit de cette découverte et demandèrent que le linge précieux fût livré aux flammes. Cette Relique vénérable fut même portée, le 19 mars 1794, à une séance de la Société populaire, et montrée à la foule par le vice-président Rambours, au milieu des insultes prodiguées au culte Catholique.

Personne n'eut le courage d'élever la voix pour venger le Chapitre de Besançon, dans ces jours où il suffisait de posséder quelques images du Saint-Suaire pour être jeté en prison, en attendant l'échafaud. Les calomnies des montagnards ne rencontrèrent donc aucun contradicteur. Mais il est facile de comprendre que toute cette affaire était une jonglerie des patriotes, qui avaient le plus grand intérêt à faire peser d'odieuses accusations sur le clergé, pour justifier les violences qu'ils exerçaient contre lui. En effet, à qui persuadera-t-on que les chanoines de Besançon aient pu renouveler le Saint-Suaire, durant plusieurs siècles, sans que la fraude ait été découverte dans un Chapitre si nombreux ?

Le 23 mars 1794, les membres du Directoire du district décidèrent que le suaire et le poncis seraient envoyés à la Convention nationale. La vénérable Relique arriva à Paris le 24 mai suivant, et la Convention en fut avertie, dans la séance du même jour, par le citoyen Vau, député de Dijon. Le lendemain 25 mai, on lisait ces mots dans une feuille périodique du temps, le *Journal de Paris* : "La